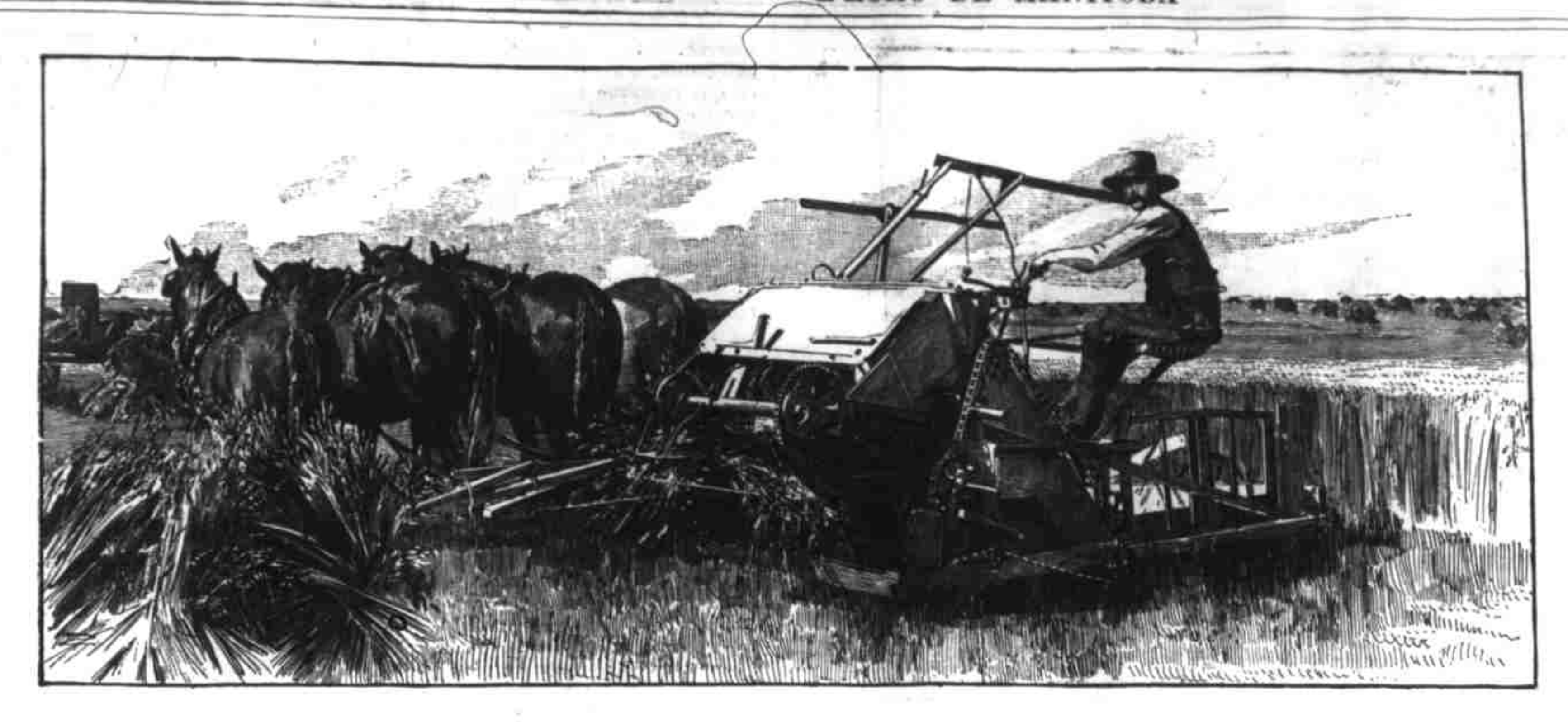


Montmartre et le Lac Marguerite

La plupart des colons qui arrivent de France s'arrêtent dans le Manitoba ; la réputation déjà vieille des terres à blé de cette province, le nombre de compatriotes et de Canadiens-français qui colonisent depuis nombre d'années cette partie de la contrée, les y invitent.

Néanmoins, dès 1893, un groupe de colons français s'avançait jusqu'au centre de l'Assiniboine et fondait, au sud de Wolseley, Sintaluta et Indian Head, deux colonies qui s'appellent : Montmartre et le Lac Marguerite. Ils étaient dirigés par M. Foursin, alors secrétaire de M. Hector Fabre, commissaire général du gouvernement canadien à Paris.

On allait déplacer de leur réserve une tribu de Pie-à-pot qui s'entendait mal avec une tribu d'Assiniboines, sa voisine, et le terrain de cette réserve était noté, comme valant presque les terres exceptionnelles du nord d'Indian Head. M. Foursin l'apprend, se hâte de rassembler cinq ou six colons prêts à partir de France et s'embarque avec eux.

En mars 1893 il descendaient à Wolseley et se dirigeaient sur l'ancienne réserve des Pie-à-Pot, avec le dessein arrêté de s'y établir.

C'est un des rares exemples d'une colonie française fondée ainsi, avec un choix de terrains, décidée à l'avance, avec une sorte de préméditation.

Ces premiers colons étaient les familles Ogier, Simonin, de Trémandan, actuellement dans une belle situation et quelques autres qui ont quitté le pays presqu'immédiatement.

Ils étaient à 16 milles de Wolseley, seuls au sein de la grande prairie. Ils se mirent à construire des huttes faites de loggs et de plaques de gazon, et qui portent dans le pays, le nom de "tipi"; ils purent ainsi passer le premier hiver, celui de 93-94 qui fut très dur dans l'Assiniboine.

Pendant ce temps, on travaillait à ce qu'on appelle la Grande Maison. C'est un immense bâtiment de 60 pieds carrés, à 2 étages contenant 14 chambres au premier, avec grenier mansardé, et qui a une salle à manger et une cuisine grandes comme celles d'un château. Elle était destinée à contenir tous les colons, comme dans un plalanstère, mais où chacun eût eu son appartement privé. Des capitalistes français, décidés à aider les colons, pour donner à Montmartre une riche et rapide expansion, avaient fourni les fonds pour la construction de ce vaste immeuble. Mais ce genre de colonisation n'a pas réussi ; la Grande Maison a été habitée quelque temps seulement et par quelques colons ; chacun a marché ensuite avec son initiative propre ; et aujourd'hui la Grande Maison est habitée uniquement par la famille de Trémandan et ses grandes pièces servent, l'une de chapelle, l'autre de salle de bal, aux fêtes que se donnent les colons entre eux.

Au printemps suivant, arrivaient de nouveaux colons, les deux frères Escarnot, les quatre frères belges de Deker, les familles Plisson, Bonnardel, Bourset, Gruyelle; Messieurs Latreille et Hamelle. Enfin en 1896, venaient à leur tour, M. Gonzée et M. le docteur Bonju, de la faculté de médecine de Paris.

Beaucoup d'autres colons ont passé et se sont installés ailleurs. La différence de goûts de chacun les empêcha de se plaire aux mêmes lieux ; mais il n'en reste pas moins que l'ancienne réserve des Pie-à-Pot est une terre merveilleusement appropriée à la culture mixte ; tous les colons qui s'y sont installés sérieusement ont pleinement réussi.

Montmartre occupe un township, le 15e du rang 4. Au sein de l'immence prairie dont le sol est ondulé d'éminences pareilles à de grosses taupinières, se trouve un cirque en contrebas de six milles de diamètre environ ; c'est dans ce bas-fond que sont situées les terres cultivables de Montmartre ; la plupart des maisons sont bâties sur la haute prairie, autour de ce cirque et sur ses bords, le dominant.

Ces terres sont à peu près de premier ordre pour le blé; on y obtient un rendement variant de 20 à 30 minots à l'acre; les terres à foin sont abondantes, et en somme, si Montmartre était plus à proximité du chemin de fer, ce serait une colonie très recherchée, et il n'y a pas de doute que les terres y atteindraient le prix de celles d'Indian Head, c'est-à-dire de $10 à $15 l'acre (soit 180 francs l'hectare), mais la Grande Maison est à 16 milles de Wolseley, 17 de Sintaluta et 25 d'Indian Head.

Outre l'agglomération principale de Montmartre sont deux autres plus petites qui en dépendent, tout en ayant des noms particuliers. Ce sont: "le Lac Chapleau", à 2 milles ½ au sud et 4 milles à l'ouest ; "Bran", qu'on a aussi appelé Klecwskio après la visite qu'y fit le consul français de Montréal. Dans ces trois agglomérations dont l'ensemble forme la colonie française de Montmartre sont établies aujourd'hui 25 bonnes fermes. Il y a depuis longtemps, une école avec un instituteur anglais de 1ère classe et que fréquentent 12 enfants.

Montmartre s'agrandit chaque jour; du reste, ce qui prouve la réussite des colons, c'est que l'agglomération s'est formée autour d'un noyau primitif par les relations des premiers arrivés qui firent venir leurs parents et leurs amis. Sauf M. de Tremandan, qui est breton, presque toutes les familles sont franc-comtoises. Un certain nombre de Canadiens-français ont aussi, ces dernières années, pris des homesteads dans la colonie française.

Montmartre, d'ailleurs, est encore susceptible de s'agrandir.

Il est borné au nord par la réserve des Assiniboines, gens des plus pacifiques ; au sud par l'arc de cercle de Moose Mountain Creek, qui n'est en somme qu'une suite de lacs resserés, dont le plus important est le lac Chapleau. Ce dernier, couvert de canards, d'oies et de cygnes en automne et au printemps, mesure environ 4 milles de long sur ¼ de mille de large par endroits.

En 1894, la famille Gruyelle et M. Latreille se détachaient de Montmartre pour aller s'installer sur les bords charmants du lac Marguerite, à 14 milles nord-ouest de Montmartre et à 10 milles sud d'Indian Head. Ils y ont été rejoints par les familles Forest, Hamelle, Besnard, Lebreton, Larchez, Hennequin, Longeau et Tricoteux.

Colonie toute jeune, le lac Marguerite ne peut déjà plus accueillir que peu de nouveaux arrivants, tous les homesteads à prendre sont occupés et, du reste, les terres à cultiver sont rares et seulement de second ordre ; c'est plutôt un pays d'élevage. La plupart des colons se livrent à la culture mixte ; les familles Gruyelle et Hamelle, venues avec certains capitaux, se sont de suite lancées dans une culture plus importante. Quant à M. Latreille, il s'est associé avec un de ses amis, M. Gouzée, pour monter un ranch qu'ils dirigent ensemble avec un art véritable. Grâce au soin extrêmement minutieux qu'ils ont apporté dans la sélection des bêtes achetées peu à peu, ils sont arrivés à posséder exclusivement des animaux de choix, dont les beaux types, la force et l'allure rustique, m'émerveillent à chaque fois que je les visite.

Le lac Marguerite, de trois quarts de mille de diamètre environ, est environné de grandes buttes, avec des coulées boisées de trembles. Sur ces buttes, tout autour du lac, les habitants ont placé leurs maisons, et peuvent, de leurs fenêtres, se reposer les yeux sur les eaux bleues que silhouettent en été les canards de leur vol incessant.

Mais ces charmes extérieurs du lac Marguerite, ces grâces de la nature canadienne, ordinairement grandiose, mais un peu monotone, et qui dans ce coin, s'est montrée pittoresque, douce, enchantée, verdoyante comme un vallon du Perche, ces charmes de la nature, ne sont pas le seul attrait du lac Marguerite, on y peut causer, on s'y retrouve dans une atmosphère essentiellement intellectuel.

Parmi les vastes solitudes de la nature, parmi les solitudes encore plus grandes de la pensée, au milieu de l'isolement dans lequel se trouve plongé le colon français, brusquement transplanté du sol français, en ce sol du nord-ouest, au milieu des colons anglais, allemands et autres, on se trouve transporté dans le milieu intellectuel le plus pur et le plus parisien qui se puisse rêver. C'est un saisissement de joie !

Avec MM. Latreille et Gouzée on parle de la dernière pièce, du dernier roman, on discute l'Aiglon. M. Latreille qui possède une agréable voix de baryton et joue de la flute comme Malitrée lui-même, vous fait entendre les joyeux refrains de France.

Mme Latreille exerce, avec le charme exquis d'une parisienne consommée, une hospitalité à la fois cordiale et discrète.

Quant à M. Gouzée, il s'est façonné dans un bâtiment voisin une garçonnière, tapissée de tableaux, de panoplies, ornée de fourrures, dont pourrait être fier plus d'un habitant de la vieille France.

Ce n'est pas la moindre des surprises de trouver toutes les productions d'une civilisation raffinée, ces expressions dernières de l'intellectualisme sur les lieux qu'habitaient, il y a 8 ans des Pié-à-Pot, quel étonnement et quel charme pour l'hôte !

Mais il faut aussi parler des choses tristes. Sur un des monticules qui se dressent au bord du lac, deux monuments lunéraires abritent déjà les restes de deux de nos compatriotes : ceux de M. Gallot, qui s'est tué dans un accident de chasse, par imprudence, et ceux de M. Hamelle, père, ravi aussi, brusquement, l'année dernière, par une attaque d'apoplexie.

Deux ou trois décès se sont également produits à Montmartre. Par contre, les deux colonies se sont accrues de 14 naissances. Et ainsi, les générations qui naissent et meurent, attachent par les liens les plus forts, celles qui vivent dans l'âge mûr, à cette terre qui devient alors pour eux, une nouvelle patrie.

A trois milles au nord-ouest du lac Marguerite, sur le bord du Deep Lake, le Dr Bouju a installé une belle ferme où il a mis un fermier ; pour lui il s'est fixé à Sintaluta ; il y exerce la médecine avec le prestige magistral que lui vaut son titre de médecin français et au milieu de succès que lui attire son haut mérite personnel.

Quant à M. Plisson, qui était d'abord venu à Montmartre, il s'est lancé dans le commerce et il vient de fonder à Indian-Head, en société avec l'auteur de ces lignes, un grand établissement de vins et liqueurs en gros qui est appelé à un vaste développement.

D'autres colons, comme M. Bonnardel et des arrivés des dernières années, ont acheté des terres près de Sintaluta et de Wolseley, parmi les Canadiens-français et ceux-là aussi semblent réussir à merveille.

En somme, il est regrettable que plus de colons ne songent pas à venir en Assiniboine. Le pays est neuf, la richesse de la terre lui garantit une extension rapide. Le climat est plus sec qu'au Manitoba ; il y tombe beaucoup moins de neige; le froid n'y est pas plus intense, et les terres y sont en moyenne, d'une qualité au moins égale.

H. DE SAVOYE.

Lettre à nos futurs colons

Monsieur et cher ami,

L'on me dit que, depuis quelque temps, vous songez à venir vous établir sur nos belles terres du Nord-Ouest canadien. Est-ce vrai ? J'en serais fort aise. Si réellement vous avez formé ce projet, mes félicitations vous sont acquises, et je fais des vœux pour sa prompte réalisation.

Permettez, Monsieur, que dans le seul but de vous être utile, je prenne la liberté de vous énumérer les divers avantages que vous trouveriez en venant prendre des terres, pour vous et pour les vôtres, dans nos colonies nouvelles.

C'est une chose connue et admise partout que le sol du Manitoba et du Nord-Ouest est de qualité supérieure et qu'il produit admirablement bien toute espèce de grains et de légumes. Le rendement moyen pour les cinq dernières années a donné un résultat de 37 minots par acre.

L'avoine rend bien mieux que cela : un champ de 35 arpents a donné la récolte de 2,450 minots.

C'est une erreur de dire que nous manquons de bois pour nos constructions, nos clôtures et notre chauffage. Ce préjugé a été répandu par des gens qui n'ont visité qu'une parti de l'Assiniboine (partie que traverse le chemin de fer). Si l'on monte au nord, à Lac Dauphin, à Prince Albert, à Battleford, à Edmonton, on trouve des limites où l'on coupe, chaque année, des millions de pieds de bois.

Ces limites sont mises à part et conservées par le gouvernement pour servir à l'usage exclusif du colon.

L'eau est facile à se procurer, soit dans les rivières, les lacs, les criques nombreux que l'on rencontre partout, ou dans des puits creusés à des profondeutrs peu considérables. Les 700 familles canadiennes établies dans le district attesteront la vérité de ce que j'avance.

En quelques endroits, l'eau des puits creusés à 20 ou 25 pieds, est un peu dure ou goûte l'alun, mais on y remédie en creusant des puits artésiens, qui donne toujours entière satisfaction.

Nous avons trouvé le long des rivières, et même au milieu de la prairie, des mines de charbon magnifiques, où le colon peut facilement aller chercher sa provision de combustible. L'on paie le charbon $1.00 la tonne livré à domicile. M. H. Chevigny, qui demeure à 2½ milles de Morinville, en creusant la terre pour un puits, a trouvé, à 12 pieds de la surface, une couche de charbon de 14 pieds d'épaisseur.

Le climat, quoiqu'on en dise, est à peu près le même que dans la province de Québec. Les colons qui demeurent au Nord-Ouest depuis six ou huit ans, vous diront qu'ils n'ont jamais été plus incommodés par le froid, qu'ils ne l'ont été dans les différents endroits où ils ont demeuré auparavant.

L'aspect du pays est joli, gai, plaisant; la prairie est unie, plane, recouverte d'une luxuriante végétation qu'il est beau de voir durant les mois d'été. Il n'y a pas de roches, pas de souches, pas de côtes, pas de savanes, pas de marécages; c'est un terrain solide, ferme, qui n'offre aucun obstacle à la charrue. On voit, çà et là de jolis bouquets de bois touffus et verdoyants, paraissant avoir été semés exprès pour briser la monotonie de la plaine et offrir aux nombreux troupeaux d'animaux un ombrage bienfaisant.

La culture est facile; un habitant qui aime sa profession éprouve de la jouissance à travailler son champ. L'un d'eux me disait : "C'est un plaisir de travailler par ici; l'on n'a pas comme en bas, à s'atteler sur la charrue pour la dégager des racines; ici, elle va toujours de l'avant."

Je ne parle pas de nos marchés, de nos établissements religieux, des facilités de communication, des améliorations de toutes sortes dont nos colonies sont favorisées; téléphones, télégraphe, magasins, moulins à farine, moulins à scie, manufactures de tous genres pour le besoin des colons; les médecins, des avocats, un journal français, etc., etc., etc.

En vérité il ne nous manque que des bras, des familles, du monde, pour compléter nos paroisses, et nous aider à développer les ressources de notre beau pays.

Quand l'on songe au grand nombre de familles qui végètent sur des mauvaises terres, qui travaillent jour et nuit, et épargnent cent pour cent, pour payer de gros intérêts, qui ruinent leur santé et épuisent leur vie, sans résultat, sans fruit, sans espérance, nous nous sentons pris de pitié heures de marche de chez eux, il y a une terre vacante qui les attend, une population sympathique qui les invite, un avenir assuré qui s'offre à eux.

Puissé-je être en état de dire ces vérités à tous ceux de nos compatriotes qui ne voient pas leur travail rémunéré, qui désirent améliorer leur position et qui déjà ont jeté les yeux en dehors de leur paroisse natale, pour trouver un endroit favorable pour y conduire leur famille.

L'on me rendrait un grand service, en me donnant l'adresse de ceux qui veulent laisser la Province Québec; je me ferais un plaisir de correspondre avec ces familles; je leur fournirais les informations voulues sur nos colonies de l'Ouest, et je ne doute pas que la vérité arrivant à leur connaissance, nous eussions le plaisir de compter plusieurs familles de plus dans nos belles paroisses du diocèse de St-Albert.

Je vous prie humblement, mon cher ami, de lire cette lettre, de la faire lire à vos parents et de la passer à vos voisins et amis. Croyez, qu'en vous l'adressant je n'ai eu d'autre but que celui de vous rappeler des vérités que vous n'ignorez pas mais que vous avez peut-être oubliées.

Si vous êtes vous-même dans l'occasion de me demander des informations plus détaillées, je serai heureux de vous répondre; si quelqu'un de vos amis se sent pris du désir de se faire pionnier au Nord-Ouest, veuillez m'en prévenir; vous nous rendrez à tous deux un service signalé.

J'attends une réponse de votre part et vous prie de me croire avec considération.

Votre tout dévoué,

J. B. MORIN, Ptre.

UN EXEMPLE ENCOURAGEANT

M. Guillout, un Français établi depuis plusieurs années comme jardinier aux environs de Winnipeg, et qui à l'heure actuelle, est à la tête d'une des entreprises les plus considérables dans ce genre de culture, a récolté cette année une variété d'oignons, créée par lui à la suite de judicieuses sélections, et qui a donné des résultats phénoménaux. Beaucoup d'entre eux pèsent deux livres, la moyenne est au-dessus d'une livre ; on compte qu'il faut à peu près 55 oignons pour faire un minot (60 lbs). Quantité de personnes se sont déjà procuré de ces oignons énormes, et les ont envoyés un peu partout comme témoignage de la richesse du sol manitobain ; on doit ajouter aussi de l'habileté du jardinier.

TEMOIGNAGE

Augustin Comte, demeure dans la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, sur la section 28, Township 6, Rang sud-ouest. Il est établi ici depuis 1891. Il est Français d'origine et est émigré de Malzienville-Lozère.

Quand il est arrivé dans le pays il avait 1450 francs de dettes, et depuis son arrivée il a très bien réussi.

Il a 50 acres de terre en culture, dont 40 en blé et 10 en avoine, —en outre 5 acres de cassage de l'année.

Il a un bon stock d'animaux qui se compose de 5 chevaux, 13 bêtes à cornes, 3 pores, 5 moutons, 40 poules.

Il a une jolie maison qui lui coûte $500, une étable $800, et des machines agricoles $800.

Il recommande à ses compatriotes de venir au mois de juin ; ils pourraient gagner tout de suite ; ils pourraient apporter tout ce qu'ils ont, excepté les outils

Il est satisfait d'être venu ici, et n'a rien à désirer. Il a payé les grosses dettes de son voyage et il est maintenant à l'aise. Il a toujours eu de la chance pour ses récoltes et il progresse d'année en année.

Il s'occupe d'élevage et de culture. En hiver il vend du bois de corde qu'il fait sur sa terre.

Il ramasse quelquefois de grandes quantités de fruits, framboises et fraises, pendant l'été : il y a 2 ans ils ont fait 750 francs de fruits en 12 jours.

